L1 Droit-Langues

Par **HotStuff**, le **30/11/2013** à **12:31**

Bonjour à tout le monde !

Je suis donc en première année de droit-langues (filière qui vous en fait voir de toutes les couleurs).
Je sors d'un bac S et j'ai donc décidé de m'inscrire en droit-langues pour justement la partie "langues" de l'intitulé. Etant bon en langues, je me suis dis que cela compenserait des éventuelles tôles en droit... mais non ! Disons que le type de langues enseigné en fac change légèrement de celui enseigné au lycée (bonjour anglais et espagnol juridique !).
J'ai trouvé ce forum par hasard et en le parcourant j'ai décidé de m'y inscrire.

En vous souhaitant une bonne journée [smile16]!

Par **Poussepain**, le **30/11/2013** à **12:40**

Bonjour et bienvenue!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés